

• HAINAUT – VOLLEY •

Saison 2023-2024

25 février 2024

Numéro 07



Le volley-ball assis est le variant paralympique pour des joueurs avec un handicap physique.

Association des Clubs Hainuyers de Volley-Ball a.s.b.l. Membre de la FVWB
Périodique mensuel , ne paraît pas en juillet,

Editeur responsable : Denis VanBever, président de l'ACHVB.

Abonnement gratuit en ligne sur le site officiel : www.achvb.be

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.



HAINAUT Volley

Bulletin officiel de l'A.C.H.V.B.,
association sans but lucratif.



53^{ème} année

Saison 2023 - 2024

N° 07 du 25-02-2024

Président provincial :
Editeur responsable :

VAN BEVER Denis
Rue Jean Baptiste Van Petegem, 43
6030 GOUTROUX
GSM : 0471/34 13 67
Email : president@achvb.be

Secrétariat provincial :

Blaise PECHEUR
rue Touvent 7
6470 SIVRY
GSM : 0475/40 38 01 après 17h00
Email : secretaire@achvb.be

Trésorière :

Annick VIVIER
Rue Général Leman, 11
7350 HAININ
GSM : 0498/41 38 04
Compte : BE15 0014 2671 7830
A.C.H.V.B. – A.S.B.L.
Email : tresorerie@achvb.be

Vice-Président :

Frans POTIERS
Watertorenstraat, 44/04
1501 HALLE (BUIZINGEN)
GSM : 0475/91 90 92
Email : vicepresident@achvb.be

SOMMAIRE

Secrétariat	p.	-	3
Présidence – Vice-Présidence	p.	-	
Trésorerie	p.	-	
Compétitions – Information	p.	4 -	7
Technique	p.	8 -	13
Jeunes	p.	14 -	16
Arbitrage	p.	-	
Statuts & Règlements	p.	-	17
Info Communication	p.	-	18

Commission Technique :

Adrien VANMORTEEL
Rue de la Martinoire, 42
7700 MOUSCRON
GSM : 0478/73 68 64
Email : technique@achvb.be

Commission des Jeunes :

Jean-Bernard DETOURNAY
Rue Beyaert 49/18
7500 TOURNAI
GSM : 0473/73 86 59
Email : jeunes@achvb.be

Commission Statuts et Règlements :

Patrick CARLIER
rue Nouvelle 8-002
6120 Ham sur Heure
GSM : 0498/23 40 57
Email : statuts@achvb.be

Commission d'Arbitrage :

Yves PADUART
Rue de la terre franche, 80
5310 LONGCHAMPS
GSM : 0495/52 06 60
Tél : 081/87 85 29
Email : cpa@achvb.be

Commission des Compétitions et de l'Information :

Thérèse LEFEVRE
Rue de la Paix, 20
6044 ROUX
GSM : 0486/43 01 29
Email : cpci@achvb.be

Info Communication

Eric LETOT
Rue Robert Leblanc 42
7350 HAININ
GSM : 0473/19 08 93
Email : info@achvb.be

site officiel : www.achvb.be

Siège social : rue Général Leman 11 à 7350 HAININ

Numéro d'entreprise : 0430.368.214 TVA : non assujetti

Assemblée Générale de l'ACHVB du 31 mai 2024.

Le CA recherche :

Le Conseil d'Administration recherche pour l'Assemblée Générale de l'ACHVB du vendredi 31 mai 2024 :

Une salle gratuite accessible à partir de 18h00, pour accueillir l'ensemble des responsables de clubs à cette date, +- 50 personnes) ainsi que le Conseil d'Administration. (10 personnes).

Cette année, la salle doit se situer dans la zone de Charleroi (C)

Pour rappel, chaque assemblée générale se déroule dans une région différente au profit du club organisateur.

Les propositions de lieux sont à envoyer au plus tard le 15 mars 2024 au Secrétariat provincial Blaise PECHEUR secretaire@achvb.be avec copie au Président president@achvb.be

**CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX ORGANISATEURS DES FINALES
DE LA COUPE DU HAINAUT.**

1. Date :

Les finales seront jouées, le **1^{er} mai** :

- à **10h30** pour les **Jeunes Filles et Garçons** ;
- à **14h15** pour les **Dames** ;
- à **17h00** pour les **Messieurs**.

S'il y a impossibilité, la date est décidée par le C.A. de l'A.C.H.V.B.

2. Conditions d'organisation :**2.1 Infrastructure**

L'infrastructure est à charge du club et à mettre à disposition gratuitement.

Pour les Jeunes :

- 2 terrains qui doivent être homologués au minimum pour la P1 et conforme aux règles en vigueur.

Pour les Adultes :

- 1 terrain central qui doit être homologué au minimum pour la P1 et conforme aux règles en vigueur.

2.2 Matériel mis à disposition par le club organisateur 1h**- avant les rencontres « Jeunes », par terrain :**

- 2 x une table et au moins 2 chaises pour les marqueurs.
- 2 x une tablette avec l'application VolleySpike à jour, des feuilles de rotation en suffisance et, au cas où des feuilles de matchs simplifiées.
- Un manomètre en bon état de fonctionnement.
- 1 x un marquoir bien lisible, divisé en deux parties indiquant les points obtenus par chaque équipe, le nombre de sets gagnés.
- 2 poteaux avec protection, un filet et des antennes.
- 1 toise étalonnée en cm.
- 2 ballons de match officiels de compétition, identiques en tous points.
- Au moins 14 ballons d'échauffement de la même marque et du même type que les ballons de compétition.
- 2 bancs pour les joueurs et 2 chaises pour les coaches.
- 12 bouteilles scellées en plastique de 1,5 L remises aux équipes avant chaque rencontre.
- Matériel nécessaire pour essuyer et sécher les terrains.

- avant les rencontres « Adultes »

- Mêmes spécifications sur un seul terrain central.

3. Services à fournir par l'organisateur :

- Coordination dans l'infrastructure.
- Un membre du comité d'organisation doit pouvoir être joignable par téléphone avant, pendant et après la manifestation.
- L'organisation est responsable de l'accueil et de l'accompagnement des arbitres désignés, des équipes (joueurs et coaches), des membres du C.A. de l'ACHVB et d'éventuels autres invités.
- L'organisation se charge de mettre à disposition un marqueur, un délégué au terrain et un responsable marquoir pour chaque rencontre.

- Les frais d'arbitrage sont payés par l'ACHVB Hainaut.
- Une installation sono avec micro et en bon état de fonctionnement est souhaitable.
- L'organisation fournira gratuitement des sandwiches ou un repas et 2 boissons pour le corps arbitral ainsi qu'une boisson ou sandwich pour les équipes finalistes (joueurs et coaches).
- L'organisation fournira gratuitement aux membres du C.A. et des commissions provinciales ayant annoncé leur présence un repas le midi et 3 tickets boisson par demi-journée de présence.
- **4. Entrées :**

Une entrée de maximum 6 € pour toute la durée de l'évènement peut être réclamée aux spectateurs.

Les entrées gratuites :

Les affiliés figurant sur la feuille de match.

Les arbitres et une personne les accompagnant

Les membres du Comité Provincial, des Commissions provinciales.

Les porteurs d'une carte le spécifiant.

5. Candidature

- Signée par le président et le secrétaire sera envoyée tel que demandé dans le Hainaut Volley .

Pour la C.P.C.I.

Thérèse Lefèvre

PS1 : Si, à cette date il y avait des protocoles **sanitaires** ou autres, ils seraient bien sûr d'application ! (voir aussi avec **les règlements communaux**).

Les protocoles sportifs seront ceux décidés par la fédération au 1er mai.

Coupe du Hainaut, Finales 2024.

A renvoyer par courrier normal ou scanné par mail **avant le 22/3/2024.**

Les matchs se joueront le mercredi 1^{er} mai 2024 à 10h30 les Jeunes Filles et Garçons, 14h15 les Dames et 17h00 les Messieurs.

Le club _____ matricule H. _____, pose sa candidature à l'organisation de la finale de la coupe du Hainaut 2024.

Salle :

Bien reçu et pris connaissance du « **CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX ORGANISATEURS DES FINALES DE LA COUPE DU HAINAUT** ».

Nous nous engageons à le respecter.

Coordonnées de la personne de contact pour l'organisation :

Signatures pour approbation,

Fait à, le / / 2024

Le Président
Lu et approuvé


Le secrétaire,
Lu et approuvé

A renvoyer à Thérèse Lefèvre 20 Rue de la PAIX 6044 ROUX ou cpci@achvb.be avant le 22/3/2024.

**Les Finales de la Coupe du Hainaut se dérouleront cette année
dans la zone A (Wallonie Picarde).**

Ce formulaire sera le seul pris en compte.(photo ou scann avec les signatures des dirigeants y figurant)

Coupe du Hainaut 2024

		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Coupe Ht 2024 24 Fev 2024 </div>						
		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> 1/4 Messieurs </div>						
M	29	PVT Mouscron	PromM	VT Péruwelz 1	P1M	06-03-2024	21:00	-
M	30	Skill VC Tournai B	PromM	Baudour JS 2	PromM	05-03-2024	21:00	-
M	31	Elouges VBC	P1M	ES Charleroi V	PromM	13-03-2024	20:00	-
M	32	OTT 1	PromM	Pays des Collines A	PromM	-	-	-
		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> 1/2 Messieurs Arr. pour : Je 21 Mar </div>		WE prévu : 09/10 Avr		A jouer (max) jusqu'au Me 10 Avr		
M	33	V M30		V M32		-	-	-
M	34	V M29		V M31		-	-	-
		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> 1/4 Dames </div>						
D	48	PV Basecles 2	P1D	AVB Soignies	PromD	08-03-2024	20:30	-
D	49	Volley Basècles	PromD	VC St Luc Mons 1	P1D	23-02-2024	20:30	3-0
D	50	VC Froidchapelle 1	P1D	Tchalou Volley 4	P1D	01-03-2024	21:00	-
D	51	VC Les. Flobecq	PromD	Rempart-Nalines	N3D	13-03-2024	20:00	-
		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> 1/2 Dames Arr. pour : Je 21 Mar </div>		WE prévu : 09/10 Avr		A jouer (max) jusqu'au Me 10 Avr		
D	52	V D50		V D51		-	-	-
D	53	V D48		Volley Basècles	PromD	-	-	-

Pour les 1/2 finales, je vous demanderai de vous référer aux dates clés. Les arrangements devront me parvenir absolument pour le **jeudi 21 mars** au plus tard. Pour ne pas perturber le championnat en cette fin de saison et pour garder à la Coupe provinciale toute sa raison d'être, il ne faudra pas escompter sur un dépassement de date. Les rencontres ne se joueront pas au-delà du **mercredi 10 avril**.

Amitiés sportives ...

JLuc Nicaise

coupe@achvb.be



MONITEUR SPORTIF « INITIATEUR »
COURS SPÉCIFIQUES EN VOLLEY-BALL
2024/1

Début des cours : 27 avril 2024

MONITEUR SPORTIF « INITIATEUR » COURS SPÉCIFIQUES EN VOLLEY-BALL 2024/1

DESCRIPTION :

Les cours spécifiques MS « Initiateur » comprennent au total 49h, dont

- 12h correspondant aux modules de la formation MS « Animateur »
- 30h correspondant aux modules de la formation MS « Initiateur »
- 7h de stage.

Le brevet MS « Initiateur », reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, sera octroyé aux candidats qui auront validé

- L'ensemble des cours généraux du niveau MS « Initiateur »
- L'ensemble des cours spécifiques du niveau MS « Initiateur »
- Le module 1^{er} soins en milieu sportif (via LFBS ou AES)

PREREQUIS :

- Avoir validé les cours généraux du niveau MS « Initiateur »
- Être âgé de minimum 17 ans au début de la formation et avoir atteint au moins 18 ans à la fin de la formation
- Être affilié dans un club de la FVWB ou toute autre fédération de volley-ball.
- S'acquitter du droit d'inscription pour le 22 avril 2024 sur le compte de la FVWB (BE16 0353 2657 3274 - GEBABEBB) :
 - 135€
 - 105€ pour les candidats ayant déjà obtenu le brevet d'Animateur en Volley-ball.

INSCRIPTIONS :

Via le formulaire [sur le site web](#)

DISPENSES POSSIBLES

- Les candidats porteurs du brevet MSA animateur sont automatiquement dispensés des modules correspondants : CS 121 et CS 122.
- Les candidats porteurs des diplômes suivants sont automatiquement dispensés des modules CS 124 , CS 125 , CS 141 et CS 151
 - Bachelier en Sciences de la motricité (universités)
 - AESS en Education physique (avec licence en Education physique ou master en Sciences de la motricité)
 - AESI / Bachelier en Education physique
 - Bachelier en Educateur spécialisé en activités socio-sportives
 - Graduat en Educateur spécialisé en activités socio-sportives
 - Brevet pédagogique délivré par une autorité publique en charge du sport
- Les candidats porteurs d'un diplôme d'arbitrage sont dispensés du module CS 112.

REMARQUES

- Les stages doivent être effectués en respectant les consignes (notamment de timing) qui seront expliquées lors du module CS 127.
- Le cahier des charges précisant les conditions de réussite et le mode de délibération peut être obtenu sur simple demande à la cellule Formation des Cadres de la FVWB.
- Pour les activités en présentiel, prévoir une tenue de sports avec des semelles non marquantes

CONTACTS CELLULE FORMATION DES CADRES

- Responsable : Xavier FLAMME (xavier.flamme@fvwb.be)
- Coordination administrative : Alexandra SEPP (coachs@fvwb.be ou 081260902)

TABLEAU DES COURS SPECIFIQUES MSINITIATEURS EN VOLLEY-BALL

Thématique 1 Cadre institutionnel et législatif	Thématique 2 Didactique et méthodologie	Thématique 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la <u>performance</u>	Thématique 4 Aspects sécuritaires	Thématique 5 Ethique et déontologie
<p><u>Module CS 111</u> Droits et devoirs de l'entraîneur au sein de la FVWB 0,5 h</p>	<p><u>Module CS 021</u> Formes de jeu à effectif réduit en volley-ball 6 h*</p>	<p><u>Module CS 131</u> Les habiletés techniques fondamentales du volley-ball 10 h</p>	<p><u>Module CS 141</u> Principes de base de l'échauffement et du retour au calme 2,5 h</p>	<p><u>Module CS</u> Ethique et hygiène en volley-ball 2,5 h</p>
<p><u>Module CS 112</u> Intégration de l'arbitrage dans la formation des débutants 1,5 h</p>	<p><u>Module CS 022</u> Créer des tâches sur base des 5 thèmes technico-tactiques du volley-ball 6 h*</p>	<p><u>Module CS 132</u> Liens entre les formes de jeu 3c3, 4c4, 6c6 4,5 h</p>		
	<p><u>Module CS 123</u> Principes d'action méthodologiques appliqués au volley-ball 2 h</p>			
	<p><u>Module CS 124</u> Analyse réflexive de sa pratique 3 h*</p>			
	<p><u>Module CS 125</u> Utilisation de la vidéo dans l'initiation du joueur 2 h</p>			
	<p><u>Module CS 126</u> Habilité motrice de l'initiateur au service de l'apprentissage 1,5 h</p>			
	<p><u>Module CS 127</u> Stage 7 heures</p>			

Modules MS
Animateur

* : activités d'évaluation intégrées + complément si nécessaire

PROGRAMME DES COURS SPECIFIQUES MSINITIATEURS EN VOLLEY-BALL

N° module	Intitulé module	Formateurs	Date et heure	Lieu
Module CS 1.1.1	Droits et devoirs de l'entraîneur au sein de la FVWB	Geoffrey Mauroy	Parcours automatique	Plateforme d'apprentissage en ligne
Module CS 1.1.2	Intégration de l'arbitrage dans la formation des débutants	Geoffrey Mauroy + Christian Didembourg	Parcours automatique	Plateforme d'apprentissage en ligne
Module CS 0.2.1	Formes de jeu à effectif réduit en VB	M. Vander Vorst	Sa 27 avril 24 8h30 à 12h30 (plateau) + Parcours automatique (2h) 13h30 à 15h (classe)	Woluwe-Saint-Lambert
Module CS 1.2.3	Principes d'action méthodologiques appliqués au VB	M. Cloes		
Module CS 0.2.2	Créer des tâches sur base des 5 thèmes technico-tactiques du VB	M. Vander Vorst	Di 28 avril 24 8h30 à 12h30 (plateau) + Parcours automatique (2h) Di 28 avril 24 - 13h30 - 15h (classe)	Loverval
Module CS 1.5.1	Ethique et hygiène en VB	A. Honnay		
Module CS 1.2.4	Analyse réflexive de sa pratique (partie 1)	M. Burette	Sa 11 mai 24 08h30-10h (classe) 10h30-12h (plateau) 13h-17h (classe 13h00-14h00 et plateau 14h00-17h00)	Loverval
Module CS 1.2.5	Utilisation de la vidéo dans l'initiation du joueur	M. Burette		
Module CS 1.3.1	Les habiletés techniques fondamentales du VB	Cellule technique FVWB (G. Mauroy)		
Module CS 1.4.1	Principes de base de l'échauffement du retour au calme	Cellule technique FVWB (D. Wrzochol)	Di 12 mai 24 08h30-10h30 (classe 8h30-9h30 et plateau 9h30-10h30) 10h30-12h (plateau) 13h-17h (plateau)	Uccle
Module CS 1.2.6	Habilité motrice de l'initiateur au service de l'apprentissage	F. Servotte		

Module CS 1.3.2	Liens entre les formes de jeu : 3c3, 4c4, 6c6	F. Devos		
Module CS 1.2.7	Stages	G. Mauroy	Sa 18 mai – 9h-13h (lors des finales francophones)	Spa
Module CS 1.2.7	Stages	Cellule technique FVWB	4 h à réaliser avec les sélections FVWB en fonction du calendrier	A déterminer
Module CS 1.2.4	Analyse réflexive de sa pratique (partie 2)	M. Burette	Date à déterminer – 19h -21h	Beez

Woluwe-Saint-Lambert : SPORTA, Venelle Georges Désir 5, 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Loverval : Centre ADEPS Allée des Sports 12, 6280 Gerpinnes

Uccle : Salle Van Offelen, avenue Brugmann 524, 1180 Uccle **Beez**

: Siège de la FVWB, Rue de Namur 84, 5000 Beez

Coupe du Hainaut 2024**JEUNES U19****Demi finales****Garçons**

Tour	Match	Date	Heure	Equipe Home	Equipe Away
1/2	CG08	15-04-2024	00:00	VC Binchois U19 G (U19M)	E.S .Charleroi Volley U19 G (U19M)
1/2	CG09	15-04-2024	00:00	St Luc Mons U19 G (U19M)	RADS La Louvière U19 G (U19M)
Finale G	CG10	01-05-2024	00:00	Vq CG 08	Vq CG 09

Filles

Tour	Match	Date	Equipe Home	Equipe Away
1/2	CF12	avant le 15/04	VC Masnuy U19 F (U19F-Ht)	PV Basècles U19F (U19F-Ht)
1/2	CF13	avant le 15/04	CwBAO Tchalou Volley U19F (U19F-Ht)	RADS La Louvière U19 F (U19F-Ht)
Finale Filles	CF14	01-05-2024	Vq CF12	Vq CF13

Les arrangements de dates doivent nous parvenir 15 jours avant la date du match afin de pouvoir désigner un arbitre.

Envoyer vos arrangements uniquement par mail à

Jean Bernard jeunes@achvb.be ET Eric resultatsjeunes@achvb.be

(ne surtout rien passer sur le portail).

Lors des matches, Volley Spike sera utilisé donc complétez bien vos listes des U19 F & G




























VOLLEY FUN CUP 2023-2024

BEARS MANCHE 5 - LESSINES

CLASSEMENT GENERAL				87 ENFANTS	MANCHE 5	TROPHEES
1er	97		NALINNES	11	80	
2e	95		TCHALOU	9	91	
3e	83		MASNUY-JURBISE	7	60	
4e	81		LESSINES-FLOBECQ	12	178	
5e	76		BINCHE	6	52	
6e	64		VILLERS	6	44	
7e	61		SKILL	5	50	
8e	58		CHARLEROI	7	49	
8e	58		UCCLE	5	30	
10e	56		CHAUMONT	0	-	
11e	31		LYS-LEZ-LANNOY	3	19	
12e	27		FROIDCHAPELLE	2	23	
13e	26		NIVELLES	0	-	
13e	26		RADS	0	-	
15e	24		SPORTA	7	77	
16e	22		MOUSCRON	7	50	
17e	19		SOIGNIES	0		
18e	16		OTT	0		
19e	16		PAYS DES COLLINES	0		
20e	8		BEVC	0		

VOLLEY FUN CUP 2023-2024

MONKEYS MANCHE 6 - LESSINES

CLASSEMENT GENERAL				82 ENFANTS	MANCHE 6	TROPHEES
1er	122		NALINNES	14	 142	
2e	108		BINCHE	5	48	
3e	104		LESSINES-FLOBECQ	9	 65	
4e	93		VILLERS	5	45	
5e	75		CHARLEROI	4	16	
6e	70		PAYS DES COLLINES	9	58	
7e	68		FROIDCHAPELLE	5	53	
8e	62		TCHALOU	3	25	
9e	57		BASECLES	8	58	
10e	54		SKILL	7	53	
11e	52		LYS-LEZ-LANNOY	4	 64	
12e	44		OTT	1	26	
13e	43		SAINT GHISLAIN	5	41	
14e	23		NIVELLES	3	29	
15e	22		GUIBERTIN	0	-	
16e	15		UCCLE	0	-	



Les pénalités.

Le RGPD nous interdit de faire paraître la liste des pénalités.

Toutefois, si vous avez un doute, une question sur votre situation en points de pénalités, vous pouvez m'adresser vos questions par mail statuts@achvb.be ou via mon gsm (0498/23.40.57), je me ferai un plaisir de vous répondre.

Rappel de la règle des pénalités:

Art. 146 : Sanctions pour accumulation de cartes

Toute carte attribuée par un arbitre de grade régional ou supérieur suivant l'échelle des sanctions est comptabilisée par le responsable des Statuts & Règlements de la manière suivante :

- Carte jaune (avertissement) : 1 point
- carte rouge (pénalisation) : 2 points
- cartes rouge/jaune dans une main (expulsion) : 3 points
- cartes rouge/jaune dans deux mains (disqualification) : 3 points
- cartes rouge/jaune dans deux mains (disqualification directe suite agression) : 3 points

Dès qu'un affilié atteint 5 points, le responsable des Statuts & Règlements informe le secrétaire provincial qui, automatiquement suspend l'affilié de toute fonction officielle pour toute rencontre effective à laquelle il pourrait participer lors de la 4ème journée officielle prévue au calendrier suivant la date où il a atteint 5 points.

Si à la date de la suspension, l'affilié ne joue pas en championnat ou en coupe, la sanction est automatiquement reportée à la première journée effective suivante où il jouera.

Dans le cas où un affilié subit une seconde suspension (accumulation de 10 points de pénalité à la date anniversaire de la première pénalité), la seconde suspension sera de 2 week-ends effectifs.

Le secrétariat provincial informe, par courrier électronique avec demande d'un accusé de réception explicite (non généré par une messagerie électronique) le secrétaire du club d'affiliation de la personne suspendue de la ou des rencontre(s) faisant l'objet de la suspension. Le secrétariat provincial envoie un courrier recommandé au secrétaire du club d'affiliation si ce dernier n'a pas confirmé par courrier électronique la bonne réception de la notification de la suspension dans les 48 heures.

Le secrétariat provincial informe également la personne suspendue par mail.

Si certaines de ces rencontres sont remises ou avancées, l'affilié n'est pas dispensé de sa suspension.

Les points comptabilisés pour octroi de cartes sont supprimés 1 an après la date de l'infraction.



Formation

Volley Spike

**5 Mars
19h**

*Hall des Sports
Rue de Maubeuge 32*

6150 ANDERLUES

Inscription obligatoire :

info@achvb.be

Minimum de 5 participants.



Si possible vous munir d'une tablette
avec l'application Volley Spike version 134 installée.

Ouvert aux arbitres également.

Concernant vos tablettes :

Si vous avez des difficultés pour faire fonctionner Volley Spike sur votre tablette, il est bon de temps en temps d'effacer les matches joués et enregistrés dans votre tablette.

La manière la plus facile est d'effacer l'application de Volley Spike et de re télécharger celle-ci sur le play store de Google.

Vous pouvez aussi effacer les matches en les supprimant dans l'application où vous pourrez les effacer.

Pas de panique, vous retrouverez toujours les matches sur le site <https://volleyspike-fwfb.be/login> . Il suffira de vous loguer avec les mêmes login et mdp que sur votre tablette.

Rappels :

Volley Spike ne fonctionne que sous android...

Si vous devez acheter une nouvelle tablette, celle-ci doit être de 10' minimum.

Nous sommes désormais à la version 134 .

Si vous avez encore des photos qui n'apparaissent pas ou qu'à moitié, envoyez moi un mail, je réglerai le problème pour un prochain match.

Je suis un peu moins disponible cette saison, veuillez m'en excuser. Si je ne répond pas au téléphone, laissez un message ou envoyez un mail de préférence info@achvb.be .

